

AR Prefecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

Séance du 23 Octobre 2023

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice	14
- présents	08
- votants	09
- absents	6
- exclus	0
- vote pour :	09
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	16/10/23

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

**Absents/Excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe (pouvoir à Mr LACOUT Guy), Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan, TAURAND François,

**Secrétaire de séance :**

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°  
CM23102023-01

**OBJET**

*Adoption du  
rapport sur le  
prix et la qualité  
du service public  
du SPANC DU  
GRAND-FIGEAC  
2022.*

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC GRAND-FIGEAC concernant l'exercice 2022.

Ce rapport a été envoyé aux conseillers municipaux par voie électronique le 18 Octobre 2023.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- DECIDE d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) du Grand-Figeac 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 23 Octobre 2023

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 25 octobre 2023  
et publication ou  
notification  
du 25 octobre 2023*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

